

Avis aux termes de l'article 12**Renseignements supplémentaires requis
comme exigence après la
commercialisation**

Nom du produit : Isolat 1906 de la souche CH2 du virus de la mosaïque du pépino
Numéro d'homologation : 33107
Numéro de la demande : 2019-2497
N° de document de l'ARLA : 3010086

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de l'homologation conditionnelle prenant fin le 31 décembre 2024 et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) d'ici **janvier 2021**, accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

CODO : M2.9.2
Titre : Évaluation de l'efficacité et garantie du produit

Données requises : Les résultats de l'évaluation de l'efficacité de cinq lots du principe actif de qualité technique (PAQT) fabriqué par DeCeuster Meststoffen N.V. (DMC), au 79 Bannerlaan, 2280 Grobbendonk, Belgique, sont requis.

CODO : M2.10.2
Titre : Analyse de contamination microbienne

Données requises : Les résultats de l'analyse de contamination microbienne de cinq lots du PAQT fabriqué par DeCeuster Meststoffen N.V. (DCM), au 79 Bannerlaan, 2280 Grobbendonk, Belgique, sont requis.